

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU MARDI 11 DECEMBRE 2012 - SALLE 4 RUE SURVILLE -**

PRESENTS : AIKIDO - AMICALE BOULE - BADMINTON - USV BASKET - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUB CYCLO - FITNESS 2000 - USV FOOTBALL - JUDO - KARATE - NERGI - RETRAITE SPORTIVE DU PAYS VEYNOIS - SKI - TAI JITSU - TENNIS - TWIRLING BATON - VOLLEY BALL - COLLEGE - YVES DAMARIUS - SERGE EYSSERIC - JEAN PAUL CHASTEL - ROGER CASTEX

EXCUSES : CHOURUM - ENTRE CIEL ET BUECH - PETITE BOULE - ECOLE PRIMAIRE LYCEE PROFESSIONNEL - NICOLAS ROBIN - GREGORY SCHMITT - DANIEL CALLEBAUT - CHRISTIAN GILARDEAU TRUFFINET - JEAN CLAUDE CHERAMY

ABSENTS : AUTO CROSS - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - CRINIERES DU BUECH - ECOLE MATERNELLE DE VEYNES - ECOLE SAINT MARCELLIN. - DOMINIQUE CHAPPE

INVITE : ESCRIME

MINUTE DE SILENCE :

Suite au décès de JEAN CLAUDE DELAVALLE, licencié à l'USV football et tragiquement disparu sur le stade de Veynes le 30 septembre dernier, le Comité Directeur observe une minute de silence en sa mémoire.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR :

Le compte rendu du dernier comité directeur en date du 13 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER :

ASSOCIATIONS :

- TAI JITSU : nous invite à son assemblée générale le 21 décembre.
Remerciements.
- ABV : nous invite à son assemblée générale. Remerciements - OMS était présent.
nous communique la composition de son nouveau comité directeur.
Remerciements
- RETRAITE SPORTIVE : nous invite à son assemblée générale le 21 janvier.
Remerciements.
- NERGI CLUB : nous informe du décalage d'un cours et du souhait d'accéder au gymnase du collège le mercredi de 19h à 21h
nous invite à son assemblée générale. Remerciements - OMS était présent

- STEPHANE KARATE CLUB : nous invite à son assemblée générale - Remerciements - OMS était présent
- CAF : nous invite à son assemblée générale - Remerciements - OMS était présent
- PETITE BOULE : nous invite à son assemblée générale le 15 décembre. Remerciements
- CHOURUM : nous invite à son assemblée générale - Remerciements. OMS était présent
- CLUB CYCLO : nous invite à son assemblée générale - Remerciements - OMS était présent
- BADMINTON : nous invite à la remise des prix du tournoi départemental jeunes. Remerciements - OMS était présent
nous invite à la 1ère journée interclubs du championnat régional. Remerciements - OMS était présent
nous fait parvenir ses résultats sportifs des 7 et 14 octobre à Briançon
- VEYNES BUECH VOLLEY BALL : nous demande des créneaux supplémentaires au gymnase Région. Fera l'objet d'un débat ce soir.
- CAV : sollicite la mise à disposition de la piste d'auto cross pour une course le 16 décembre. Réponse positive
nous invite à la remise des prix. Remerciements
- TENNIS CLUB : nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
nous fait parvenir le compte rendu de son assemblée. Remerciements.
- ESCRIME : nous invite à son assemblée générale le 13 décembre. Remerciements
- ECOLE PRIMAIRE : nous transmet un courrier expliquant les raisons pour lesquelles les enseignants ne souhaitent plus distribuer cette année les différents formulaires papiers de toutes associations sportives ou autres.
- LYCEE PROFESSIONNEL : nous fait parvenir 5 nouvelles clés électroniques permettant l'accès au gymnase. Remerciements. Attestation renvoyée
nous invite à une réunion sur l'entretien et la maintenance du mur d'escalade et nous fait parvenir le compte rendu. Remerciements.

D.D.J.S. :

- Nous convie à la remise des lettres de félicitations à Gap - OMS représenté

MAIRIE :

- Nous invite à la réunion de la commission sports du 9 octobre - Remerciements. OMS était présent - Nous transmet le compte rendu - remerciements.
- Nous invite à la visite des installations sportives. Remerciements. OMS était présent. Nous transmet le bilan de cette visite. Remerciements.

- Nous fait parvenir le compte rendu d'une réunion sur le projet de terrain synthétique en présence d'élus et Présidents de clubs. Remerciements.
- Nous fait parvenir un courrier pour les prévisions d'occupation des salles et autres lieux publics. Transmis aux associations affiliées à l'OMS
- Courrier à la CC2B pour la mise à disposition d'un container à verre dans l'enceinte du stade municipal. En attente de réponse.

OMS

- A adressé un courrier au badminton et chourum concernant le partage des créneaux du gymnase suite au rendez vous ayant eu lieu sur place.
- A adressé un courrier au Twirling bâton et chourum concernant le partage des créneaux du gymnase suite au rendez vous ayant eu lieu sur place.
- A transmis le courrier concernant la reconduction du projet multi sports à toutes les associations pour un retour en Mairie (à l'attention de Nicolas Robin)
- A adressé un courrier de remerciements à la famille Patrosso à l'occasion du 4ème forum des sports qui s'est déroulé à Super U

DIVERS :

- Demande d'affiliation d'une association "Ô Fil du Souffle" à l'OMS. Le bureau n'a pas validé son adhésion compte tenu que le but du club n'est pas uniquement sportif.
- Lettre de remerciements des crinières du Buëch et bilan financier du spectacle équestre de JF Pignon
- Comité d'organisation du corso nous convie à une réunion. Remerciements.
- Union cycliste des pays gapençais nous invite à leur assemblée générale. Remerciements. OMS excusé
- Téléthon : nous sollicite pour un lot à l'occasion du loto du téléthon. Accord du bureau
- Préfecture : donne l'autorisation pour le passage de la finale de coupe de France des Rallyes automobile et du 6ème enduro motos et l'organisation du TREC (randonnée équestre)

DEMANDE D'AFFILIATION D'UN NOUVEAU CLUB L'ESCRIME :

Le dossier est complet. S. Eysseric donne la parole à Jean François Lafarge, le Président. Un seul club d'escrime dans le département, à Gap (50 licenciés). Souhait avec l'arrivée d'un nouveau maître d'arme de créer des sections autour de Gap. Le choix s'est porté sur Veynes. Le club, présent lors du forum des sports de Veynes, de la journée sport santé et du téléthon, dispose depuis le mois de septembre d'un créneau au gymnase de la région. Pour l'heure 4 licenciés, mais le club se déplace tous les samedis pour effectuer les entraînements. A moyen terme, cette sous section a vocation à devenir un club à part entière et a la possibilité d'intervenir dans le milieu scolaire ou handi sports.

Un débat constructif s'instaure avant la mise au vote.

C'est à l'unanimité que la sous section escrime est affiliée à l'OMS qui regroupe désormais 29 associations sportives.

PROPOSITION DE MODIFICATION DES CRITERES DE SUBVENTIONS :

Cette proposition ne concerne que les clubs "sans école de sport", puisque le principe est déjà retenu pour les clubs disposant d'une école de sport.

Sans vouloir révolutionner les critères et chapitres, mais afin de coller toujours de plus près à la réalité, le bureau OMS propose de modifier le paramètre "encadrement". A ce sujet il serait souhaitable de prendre en compte le personnel d'encadrement formé, diplômé et salarié de l'association. Pour ceci, une aide de 150 € serait accordée aux clubs répondant à ce critère indépendamment des points attribués par ailleurs.

Après débat et mise au vote le comité directeur se prononce :

Contre : 0 - Abstentions : 3 - Pour : 19

et adopte à la majorité la proposition.

LE POINT SUR LES CRENEAUX DES INSTALLATIONS SPORTIVES :

La parole est donnée à Yves Damarius qui rappelle les grands principes concernant l'utilisation des installations sportives mais surtout fait passer un message : celui de la logique et du bon sens.

En premier lieu, l'adjoint aux sports de la ville se félicite que 29 clubs soient affiliés à l'OMS dans un bon état d'esprit. C'est une chance que l'ensemble des sportifs soit regroupé autour d'une même entité.

Yves rappelle que les clubs ne sont pas propriétaires de leurs créneaux, l'attribution s'effectuant tous les ans pour une saison au mois de septembre au cours d'une réunion OMS, donc entre sportifs, ce qui n'est pas le cas dans toutes les villes.

Au sujet du week-end, il doit être consacré en priorité aux compétitions et manifestations sportives et il est vrai que la richesse des animations impose aux clubs disposant de créneaux de laisser parfois la place.

En second lieu, l'élu chargé des sports souhaite une parfaite cohabitation entre les sportifs. Les clubs ont la chance de disposer d'un outil d'excellente qualité, arrivé au moment opportun, avec une volonté politique d'un grand nombre de conseillers municipaux de maintenir l'équipement gratuit pour les associations. Ceci grâce à l'effort de la Municipalité qui met à disposition un agent de la ville pour l'entretien. Yves insiste également sur l'arrivée d'une Provisoire très favorable aux sports et qui a joué un rôle prépondérant dans la mise en place des associations au sein de l'infrastructure Régionale. Tous les acteurs du sport local ont appelé de leurs vœux ce bâtiment et il convient aujourd'hui que cela perdure.

En troisième lieu, l'adjoint aux sports rappelle que cette chance est néanmoins fragile. La cohabitation doit continuer à se régler en famille, celle du sport et des sportifs, sans débordement et dans un souci de partage. Rien n'est jamais acquis définitivement.

Yves note qu'à Veynes le fonctionnement est bon en terminant par:

"Soyons conscient de ce que l'on a".

Une discussion très riche s'établie.

Qu'est ce qu'une compétition ? Qu'est ce qu'une rencontre loisirs ? le volley remercie l'aïkido et le Taï jitsu pour les efforts effectués en matière de partage et de cohabitation. Le volley ne dispose que d'un créneau et souhaite dès la rentrée mettre en place une section jeunes. Le basket demande la possibilité de rencontres officielles dans ce gymnase. Le Karaté évoque la difficulté de modifier les créneaux et pose la question de l'entrée de nouvelles associations à l'OMS. Le planning du gymnase est déjà à saturation, comment faire?

Il est décidé qu'une réunion serait programmée, uniquement sur la question du gymnase (partage, cohabitation, occupation....) dans le courant du mois de janvier. Il est convenu que ce type de réunion permettra d'élucider les problèmes et d'être prêt, lors de l'élaboration des créneaux, à la rentrée de septembre 2013.

L'OMS étudiera, en bureau, la meilleure possibilité afin de réunir un groupe de travail sur ce sujet.

A l'unanimité il est important de reconnaître que la richesse du sport local c'est également son adjoint aux sports Yves Damarius.

QUESTIONS DIVERSES :

Conseil général : en date du 16 octobre la commission permanente du conseil général des hautes Alpes a validé les dossiers des associations. Au titre de l'accès à la pratique sportive, elles ont obtenu : ABV : 300 €, BADMINTON : 300 €, CAF : 500 €, CAV : 900 €, CHOURUM : 400 €, NERGI 600 €, TENNIS: 500€ et USV FOOTBALL : 700 €.

5

Renarde : la réunion bilan de l'animation du dimanche 14 d'octobre a lieu le lundi 17 décembre avec les différents acteurs de cette manifestation sport nature qui a réuni près de 400 participants sur le site du plan d'eau. Des ateliers sur le thème des déplacements ont été organisés (poney, quad bike). Un grand merci aux bénévoles. Cette journée a été une réussite. Un coup de chapeau tout particulier à la Lionel et Stéphanie Broche ainsi qu'à Arnaud Canard.

Soirée OMS : la soirée karaoké sera reconduite en 2013. La date prévue est fixée au 9 février (si le restaurant le Champerus est libre et si nous parvenons à trouver les animateurs ce soir là). Les modalités d'inscription seront données ultérieurement.

Dossiers de subventions : ils sont remis à cette réunion (fonctionnement et médiatique). Ils sont à rendre au plus tard le mercredi 20 février 2013.

Journée BAD/OMS : l'animation a eu lieu le dimanche 2 décembre au gymnase de la Région. Le club de badminton avait tout organisé. L'OMS a offert le repas de midi et les récompenses. 8 équipes (une déception) mais beaucoup de convivialité. Un grand merci à Philippe Cocagne et à son équipe pour leur investissement.

Subventions exceptionnelles : l'OMS avait proposé de donner un maximum de 100€ sur du matériel, de la formation, de l'équipement ou des déplacements à un championnat de France (date limite 30 octobre 2012). Les dossiers retenus lors du bureau OMS sont les suivants: Volley ball, USV Football, Chourum, Ski, Retraite sportive du pays Veynois, Aïkido, CAF, Fitness et ABV (100 €) et le nergi club (91,60€).

Terrain synthétique : le point est fait sur le projet de stade synthétique et vestiaires sur le terrain des chaussières (proche du gymnase Région). Le 10 décembre les élus susceptibles de partager cette structure avaient rendez-vous en Mairie avec les présidents des clubs de football du bassin Veynois, le Conseiller Général et une responsable de la DDCSPP. Les dossiers sont en attente de subventions (état, FFF, Région et département). Le maximum est fait pour n'avoir aucun regret. Il est varié qu'aujourd'hui une aire de jeu pour pratiquer le football est indispensable compte tenu des installations actuelles dont dispose le club.

Sono + machine à café : l'OMS a sollicité des devis pour l'achat d'une sono (facile d'utilisation en intérieur comme en extérieur, solide et transportable).

Lotos : le 30 décembre loto de l'ABV aux arcades et le 10 février loto du nergi à la salle des fêtes de Montmaur. A ce sujet R. Malcor demande si il est possible d'obtenir une gratuité de salle (arcades ou variétés) par association. L'OMS propose d'adresser un courrier à la Mairie dans ce sens.

Cyclo : ne souhaite pas de subventions cette année encore. Demande à ce que la subvention initialement prévue pour le cyclo soit reversée pour les associations disposant d'une école de sport. Nécessaire sera fait.

Téléthon : Gilles Vallière et Jacques Demuynck, deux des piliers du Téléthon Veynois remercient très chaleureusement toutes les associations qui ont pris part à la manifestation des 8 et 9 décembre.

Clé gymnase Région : le volley ball demande la possibilité d'avoir une 2ème clé pour le gymnase. La question sera posée à Madame Guidon.

Dauphiné Libéré : Le Président remercie Marie Lemaire, correspondante du Dauphiné Libéré, pour son investissement. Ses nombreux articles sont la preuve de la bonne vitalité du sport local.